

Pages Missing

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

COMPRENANT SEIZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs

SOMMAIRE :—Dom Paul Benoît—Résistance et conciliation—Le fort Saint-Charles—Hôtellerie de la Trappe de Saint-Norbert—La vertu divine de la communion—Communion pendant les Quarante-Heures—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.

VOL. XV

1 MAI 1916

No 9

DOM PAUL BENOÎT

Nous avons rappelé dans notre dernière livraison les labeurs de Dom Benoît à Notre-Dame de Lourdes et les succès vraiment consolants, qui les couronnèrent. Les colons affluèrent autour du monastère. Dès 1892 quelques-uns s'établirent dans des marais, à dix-sept milles au nord-est, dans le voisinage de l'ancienne rivière des Ilets de Bois, le long de la voie ferrée qui relie Rathwell à Elm Creek. "Les Chanoines Réguliers," raconte modestement Dom Benoît dans sa *Vie de Mgr Taché*, "donnèrent à cette colonie nouvelle le nom de Saint-Claude, en l'honneur du grand thaumaturge qui avait protégé le berceau de leur Institut, bâtirent en 1893 une petite église près de la voie ferrée et desservirent les colons de Notre-Dame de Lourdes pendant plusieurs années, avec un dévouement héroïque, y allant tous les quinze jours, très souvent à pied, par tous les temps et par tous les chemins."

Le fondateur de Saint-Claude, aujourd'hui l'une des belles paroisses du diocèse, est Dom Benoît lui-même. Ce fut lui qui fonda aussi les missions de Treherne, de Rathwell, de Saint-Oyend et de Saint-Lupicin. Ces deux derniers noms sont ceux de deux des principaux saints de Condat, ces grands moines d'autrefois à la race desquels il appartenait et dont il fit revivre le souvenir et les vertus dans nos plaines du Manitoba.

Dom Benoît fit aussi sentir sa bienfaisante influence à Saint-Léon. A la mort du R. P. Bitsche, premier curé, (1879-1892), Mgr

Taché lui confia le soin de cette paroisse. Il y envoya trois de ses religieux, qui y demeurèrent d'abord pendant deux ans. Des prêtres séculiers les remplacèrent en 1894, mais en 1898 la communauté reprit la direction de la paroisse. Elle desservit en même temps la mission de Somerset jusqu'à son établissement en paroisse en 1907. En 1899 Mgr Langevin confia aux Chanoines Réguliers la paroisse de Saint-Alphonse, avec la desserte de Mariapolis jusqu'en 1903, date de son érection en paroisse.

L'un des premiers soins de Dom Benoît fut de pourvoir de Religieuses les paroisses, dont il avait la haute direction comme supérieur de sa communauté au Manitoba. Dès 1895 il fit venir à Notre-Dame de Lourdes des Chanoinesses des Cinq Plaies. En 1897 il les établit à Saint-Léon, en 1899 à Saint-Alphonse et en 1901 à Saint-Claude, dont la fondation comme paroisse régulière remonte à 1895.

Il nous fait plaisir de rappeler ici les débuts de cette méritante communauté de femmes retracés par Dom Benoît lui-même dans une adresse présentée à Mgr Langevin le 23 décembre 1906 à l'occasion de la bénédiction de leur nouvelle maison.

“ Votre Grandeur bénissait, le 27 juin 1895, le pauvre monastère en “ logs ” où venaient se dévouer les saintes Religieuses des Cinq Plaies que deux jours auparavant Notre-Dame de Lourdes avait reçues de Notre-Dame de Fourvières. Aujourd'hui, Monseigneur, vous bénissez une maison modeste encore, spacieuse cependant, qui va les abriter désormais. Pendant les onze premières années, elles ont pratiqué des vertus admirables qui les ont rendues chères à Dieu et aux hommes, et ont exercé cette influence profonde que la femme consacrée à Dieu exerce partout où le Saint-Esprit la conduit. Nous pouvons espérer que cette seconde bénédiction sera aussi féconde que la première, et que ces saintes épouses de Jésus Christ continueront de faire de leur école une école modèle à tous les points de vue, et seront bientôt en état d'ouvrir un modeste hôpital, selon les vœux de toute la population.

“ En bénissant leur couvent, Monseigneur, vous avez béni leur nouvelle école, et après avoir placé le crucifix à la place d'honneur de leur maison, vous l'avez fait porter en triomphe et vous l'avez placé vous-même dans les deux salles de classe. C'est avec un saint transport qu'en ces temps d'universelle guerre aux écoles catholiques, nous voyons Celui en qui se personnifient dans cette province tous les droits et toutes les espérances des catholiques, en matière d'éducation, placer le crucifix dans la principale école de cette paroisse. *Il*

faut que Jésus-Christ règne, s'écriait saint Paul. Il faut qu'il règne sur tous, mais il faut qu'il règne surtout sur l'enfance."

Ces vaillantes Religieuses ouvrirent bientôt à Notre-Dame de Lourdes un noviciat encore existant. Détachées ces dernières années de la maison-mère européenne, elles forment maintenant une communauté purement diocésaine. Leur maison provinciale est demeurée dans cette paroisse.

Jusqu'à l'arrivée des Sœurs Dom Benoît, dont l'activité était prodigieuse et la puissance de travail étonnante, trouvait le temps de faire l'école aux enfants de la paroisse. Sa communauté se développa, Notre-Dame de Lourdes devint maison majeure, elle eut son noviciat et ses écoles de scolastiques et d'enfants oblates. Nous nous rappelons avec quel enthousiasme notre regretté Mgr Langevin, qui appréciait si hautement l'œuvre et les vertus de Dom Benoît, parlait des beaux jours de cette vie monacale, de l'entrain qui régnait dans cet asile de la prière, de la vertu, de l'étude et du travail manuel. Hélas ! tout cela n'est plus. Les belles espérances que faisaient naître cette floraison monastique sur notre terre manitobaine se sont évanouies et il n'en reste plus que le parfum du souvenir.

Comme l'a justement noté la *Semaine Religieuse* de Saint-Claude au lendemain des funérailles de Dom Benoît, "son œuvre était en pleine prospérité, quand survint une épreuve dont ce n'est ni le lieu ni le moment de raconter l'histoire, une de ces épreuves que Dieu permet pour faire ressortir la vertu de ses amis. L'œuvre fut arrêtée dans son développement."

La maison de Notre-Dame de Lourdes fut dispersée et le 28 mars 1910, le lundi de Pâques, Dom Benoît dut lui-même quitter, au milieu d'universels regrets et en proie à une immense douleur, la paroisse qu'il avait formée au prix de tant de travaux et de sacrifices. Il se retira à Saint-Léon, où il vécut dans la prière, le travail et la retraite la plus complète. Nous ne le revîmes à Saint-Boniface que le 5 décembre 1893, lorsqu'il vint, à la demande de S. G. Mgr l'Évêque de Troye, rendre témoignage devant une commission rogatoire dans la cause du Bienheureux Jean de Gand, et au printemps de l'an dernier lorsqu'il partit pour se rendre auprès de Dom Gréa, qui désirait le voir. Après une courte visite à sa famille, il alla à Rome avec Dom

Gréa. Il revint à Lyon pour y attendre, soit l'époque d'un nouveau voyage à la Ville Eternelle, soit celle de son retour au Canada.

Le cardinal Sevin, qui l'avait en grande estime, lui avait offert une hospitalité active au Carmel d'Oullins; de là, selon les désirs de Son Eminence, il portait aux communautés du diocèse de Lyon le spectacle de sa piété et la flamme de sa parole. Il prêcha quatre ou cinq retraites successives; c'est à la suite de l'une de ces retraites, qu'il prêchait aux Carmélites de Saint-Chamond, qu'une très courte maladie est venue mettre un terme à son inlassable activité et lui ouvrir l'accès à la récompense éternelle (20 novembre 1915).

Nous avons déjà dit les regrets que sa mort causa dans le diocèse de Saint-Boniface, où il était si profondément estimé et vénéré et où il s'est acquis des titres à l'universelle reconnaissance. Nous avons essayé de rappeler son œuvre monastique, colonisatrice et paroissiale, mais nous ne saurions oublier que ce n'est là qu'une partie de ses labours. Au Canada, comme en France, il a su montrer que *la cellule religieuse*, comme lui écrivait un jour le cardinal Mermillod, *est toujours le foyer fécond de la science sacrée*. Il nous reste à passer en revue les ouvrages qu'il écrivit au milieu de ses absorbants travaux de chaque jour. L'un d'entre eux — le plus considérable — sa *Vie de Mgr Taché* — est bien connu. C'est son *monumentum aere perennius*, mais ce n'est pas le seul. Il avait pénétré tous les problèmes auxquels notre foi et notre nationalité ont à faire face sur ce sol du Canada et particulièrement dans nos provinces de l'Ouest. Sa vaste érudition et son sens philosophique si sûr lui firent saisir et analyser avec une rare et courageuse perspicacité les divers courants d'idées et les infiltrations dangereuses qui rendent nos questions sociales de plus en plus aiguës. Nous tenterons la synthèse de son œuvre intellectuelle canadienne, et nous constaterons qu'elle ne présente pas moins d'aperçus lumineux et salutaires que sa vie n'offre d'admirables exemples d'édification.

RESISTANCE ET CONCILIATION

L'histoire du Canada, depuis la conquête jusqu'à la conclusion du pacte fédéral, c'est le récit de nos triomphes par la lutte opiniâtre et constante; l'histoire de la Confédération canadienne, c'est là

série lamentable de nos déchéances et de nos défaites par la fausse conciliation.

La Confédération n'avait pas vécu cinq ans que l'intolérance anglo-saxonne se manifestait déjà par la suppression des écoles catholiques à l'Île du Prince-Edouard et au Nouveau-Brunswick. En 1890, la Législature du Manitoba abolissait les écoles séparées et supprimait l'usage officiel de la langue française. En 1892, le Conseil des Territoires du Nord-Ouest en faisait autant. En 1905, le parlement fédéral, violant ses engagements solennels de 1875, sanctionnait l'iniquité et la couvrait de l'immunité constitutionnelle. Enfin, en 1912, les deux partis canadiens, d'accord autrefois pour assurer les droits des minorités dans les provinces de l'Ouest, s'entendaient comme larrons en foire pour sacrifier la totalité des droits de la minorité du Kéwatin.

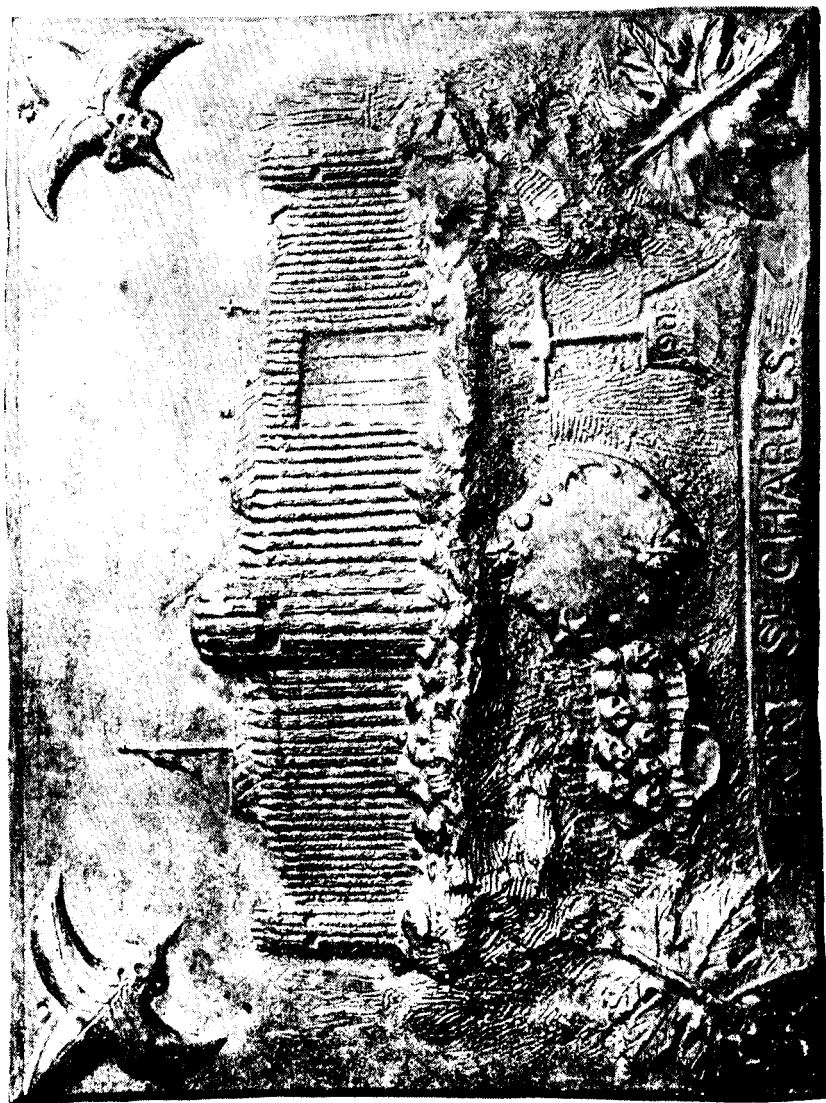
Si, aujourd'hui, dans toutes les provinces de l'Ouest, l'œuvre féconde des Pères de la Confédération est presque entièrement détruite, à quoi le devons-nous ? A la fausse conciliation, au lâche abandon de nos droits positifs, garantis par la Constitution.

Et les quelques épaves réchappées du naufrage, qui nous les a gardées ? Les politiciens opportunistes ? Les faux conciliateurs ? Non ! nous les devons au seul homme qui soit resté debout, pour parler, agir et combattre, quand tous se taisaient et pactisaient avec l'ennemi, à cet homme de courage opiniâtre que vingt ans de luttes ont conduit prématurément dans la tombe, au grand évêque, au patriote ardent, *Adélard Langevin*. De son vivant, les opportunistes et les conciliateurs l'ont répudié : son mâle courage gênait leur veulerie. Quand la mort l'eut terrassé, ils ont été forcés de s'incliner très bas devant la grandeur de sa mémoire et le souvenir de sa noble intransigeance, de ses luttes nécessaires et fécondes.

Pourquoi ne rappellerai-je pas pour le réconfort de ceux qui ont foi en nous, que si la minorité franco-catholique de l'Alberta et de la Saskatchewan jouit encore de quelques privilèges, elle le doit principalement aux intransigeants qui fluttèrent jusqu'au bout, en 1905, quand les hommes d'Eglise et les chefs d'Etat qui nous avaient poussés à la lutte eurent décidé de faire un *compromis honorable*, c'est-à-dire de tout lâcher.

(Discours du 12 janvier 1916)

Henri BOURASSA.



RECONSTRUCTION DU FORT SAINT-CHARLES
D'APRÈS LES DONNÉES HISTORIQUES.

LE FORT SAINT-CHARLES

L'image ci-contre est la reproduction d'une photographie de la reconstitution sur plâtre du fort Saint-Charles par un jeune artiste français, E. Mandeville, qui habitait Saint-Boniface il y a sept ou huit ans. C'est une vue agrandie de l'image qui orne la couverture de notre revue. Cette reconstitution a été faite d'après les données historiques.

Ce fort Saint-Charles, auquel se rattachent tant de souvevirs glorieux, fut construit en 1732 par le découvreur de l'Ouest, Pierre Gaultier de Varennes, Sieur de La Vérendrye. Il fut appelé Saint-Charles en l'honneur du R. P. Charles-Michel Mesaiger, de la Compagnie de Jésus, qui accompagnait l'expédition.

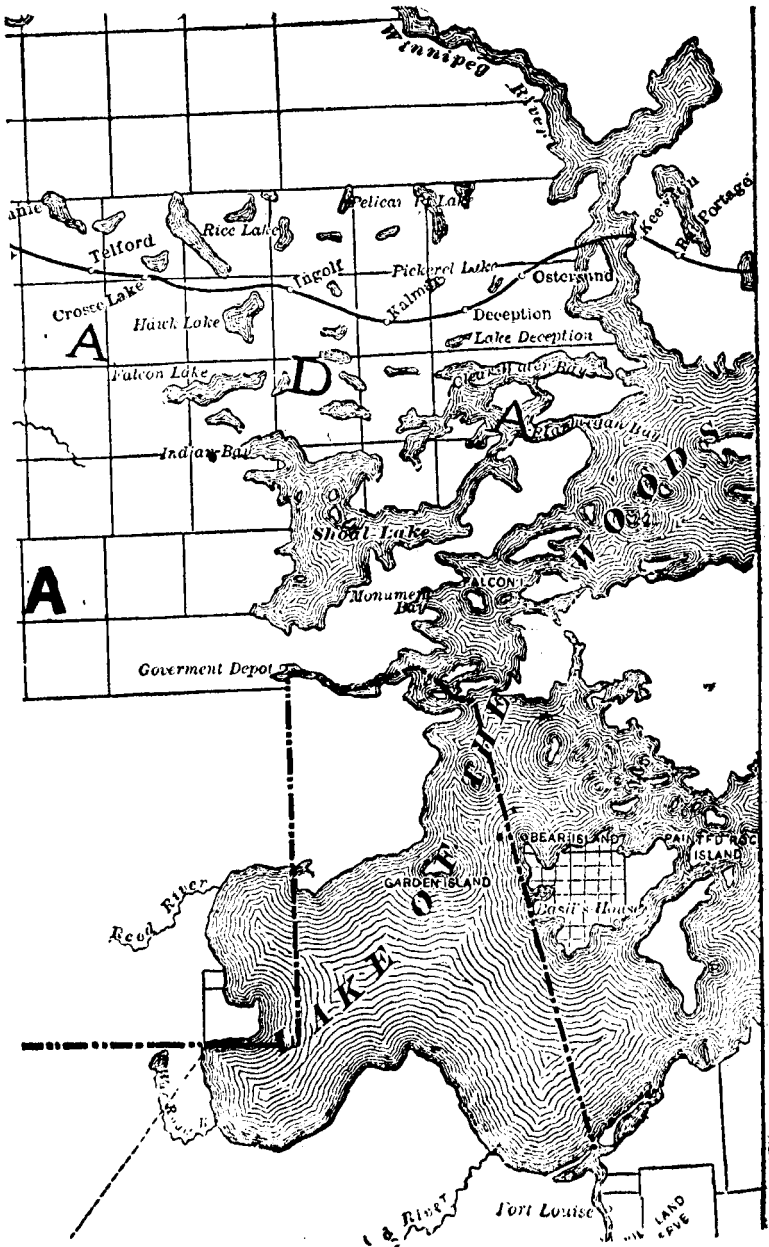
Le P. Aulneau y passa l'hiver de 1735-36 et il en fit la description suivante dans une lettre du 30 avril 1736 adressée au P. Bonin : "Ce fort où j'ai passé l'hiver n'est autre chose que quatre rangs de pieux de douze à quinze pieds de haut, qui forment un carré long, au milieu duquel sont renfermées quelques méchantes cabanes de pièces de bois et de terre glaise couvertes d'écorce." (Cité par le P. de Rochemonteix, *Les Jésuites et la Nouvelle-France au XVIIIe siècle*, tome Ier, page 217).

Au commencement de l'année 1908, M. Léopold Leau, de Paris, communiqua à la *Société Historique de Saint-Boniface* la note suivante trouvée dans les Archives nationales, au département des colonies :

Extrait d'un mémoire non signé, intitulé "Canada, sur la découverte de la mer de l'Ouest. M. le Mis de Beauharnois, 28 septembre, 1733" et en marge duquel est inscrit "Ex. pour le Roy" avec une signature illisible.

(On expose d'abord que La Vérendrye a bâti un fort sur le lac Tekamamiotten. Puis on poursuit ainsi :)

"Il a construit un autre fort à l'ouest du lac des Bois éloigné de 60 lieues du lac de Tekamamiotten. Le costé intérieur de ce fort a 100 pieds avec 4 bastions. Il y a une maison pour le Missionnaire, une église, une autre maison pour le commandant, quatre coyns de bâtiment à cheminées, une poudrière et un magasin. Il y a aussi deux portes opposées et une guéritte et les pieux sont doublés et ont 15 pieds hors de terre.



“Ce dernier établissement est sur les terres des Christinaux et a porté des Assiniboils.”

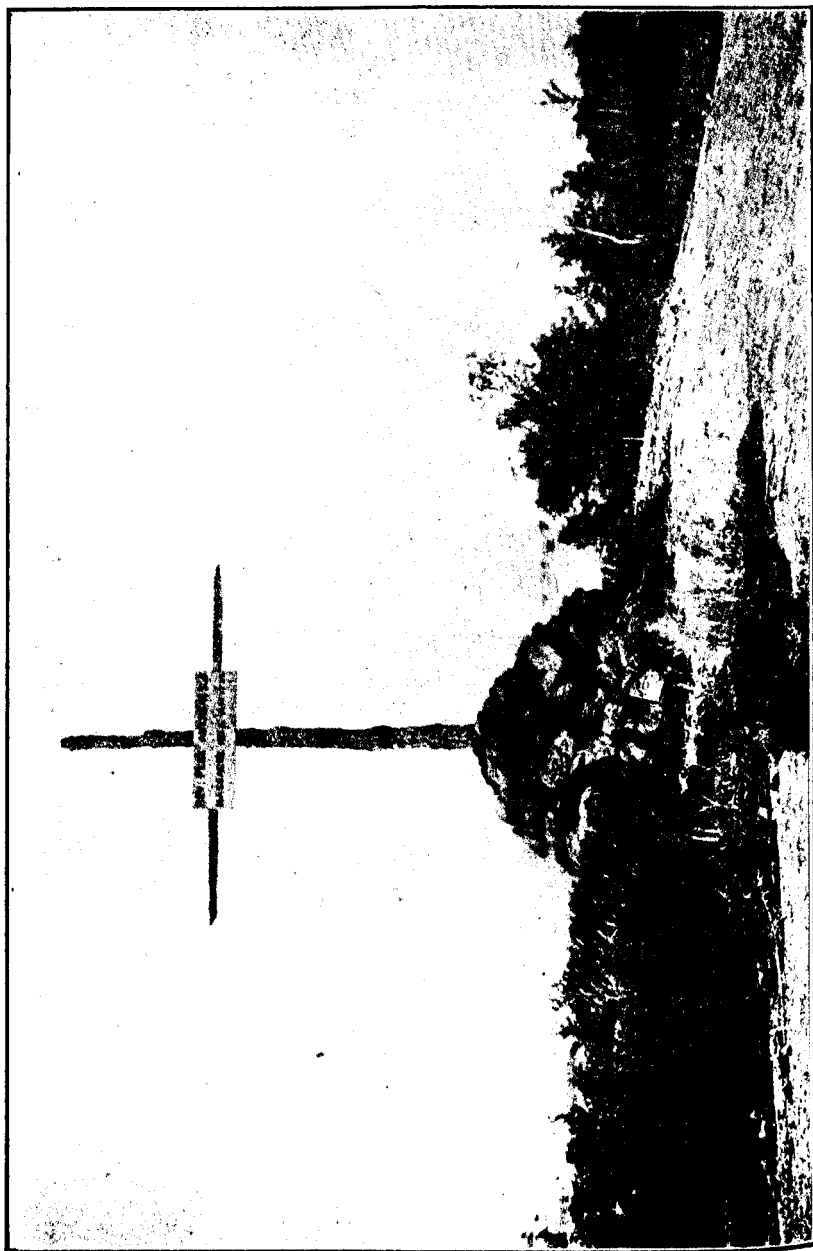
Ce dernier renseignement prouve qu'il s'agit du fort Saint-Charles, car il est corroboré par d'autres documents, en particulier par la lettre citée du P. Aulneau, portant comme en-tête: *Au fort Saint-Charles, chez les Christinaux*, et parlant des Assiniboels, dont il espère savoir bientôt *un peu la langue*.

LE SITE DU FORT.

Les données précédentes indiquent que le fort était situé sur le côté ouest du Lac des Bois, mais à quel endroit précis et où se trouve ce site sur les cartes géographiques modernes ?

Si nous jetons les yeux sur une carte de l'Ouest canadien, nous apercevons à l'ouest de l'Ontario et à l'est du Manitoba une vaste région coupée en toutes directions par des rivières et des lacs. Le Lac des Bois se trouve au sud-ouest de l'Ontario, mais il baigne aussi le coin sud-est du Manitoba. Il a environ cent milles de longueur et cinquante de largeur. Ses rives sont parsemées d'anses et de baies profondes, et sa surface est couverte de treize milles îles, la plupart très petites; les unes ne sont que des rochers dénudés, tandis que les autres sont couvertes d'arbres.

Comme on peut le constater par la vue de la page précédente, la ligne internationale entre le Canada et les Etats-Unis fait une très curieuse cabriole en arrivant à ce lac. Au lieu de continuer à l'ouest, dans la direction de la ligne 49ème, elle remonte tout à coup vers le nord et, vers le milieu du lac, elle prend de nouveau la direction ouest, pénétrant ainsi, jusqu'au point où la navigation est possible, dans la baie de l'Angle du Nord-Ouest, qu'elle divise en deux parties. La partie nord est canadienne et la partie sud américaine. La ligne pointée, remontant dans le lac à droite et redescendant à gauche et de là se dirigeant de nouveau vers l'ouest, décrit ce saut de la ligne internationale qui, à cet endroit, entre dans un territoire qui, normalement, devrait être canadien. Cette anomalie étonne encore plus si on l'examine sur une carte du Canada quelque peu complète. C'est donc sur ce coin de terre américaine, perdu dans le Lac des Bois, qu'était le site du fort Saint-Charles.



L'ÎLE AU MASSACRE.

Dans la partie canadienne du Lac des Bois, à vingt et un milles du site du fort Saint-Charles, il est une île qui lui sera toujours intimement associée dans la pensée et à laquelle est attaché un souvenir d'un profond intérêt religieux et national. Cette île a un nom lugubre et une histoire. Elle s'appelle *l'Île au Massacre*. Même les sauvages païens font le signe de la croix lorsqu'ils en approchent et redoublent d'énergie à la pagaie pour y passer rapidement. Ils n'y atterrissent jamais, ni n'osent même l'indiquer du doigt. La tradition s'est conservée parmi eux qu'un prêtre y a été massacré et un crime de cette nature fait frémir même les enfants des bois non encore régénérés. Une croix y fut pieusement érigée en 1890 par des frères en religion de la victime, par des Jésuites du collège de Saint-Boniface, qui y mirent l'inscription suivante: RÉV. PÈRE AULNEAU, S. J., MASSACRÉ ICI L'AN 1736.

L'histoire du massacre du P. Aulneau, du fils aîné de La Vérendrye et de leurs dix-neuf compagnons le 5 ou le 6 juin 1736, est bien connue. Celle de la découverte du site du fort Saint-Charles en 1902 et des ossements des victimes en 1908 ne l'est pas moins. Aussi nous ne ferons que rappeler brièvement ce que le regretté Mgr Langevin, de concert avec les RR. PP. Jésuites et quelques autres personnes, — notamment l'honorable Juge L.-A. Prud'homme, l'historien de ces découvertes — a fait pour mener à bonne fin l'éclaircissement du mystère qui recouvrait ces ruines sacrées, où avaient été ensevelis les restes de ces martyrs de l'évangélisation catholique et de la civilisation française dans l'Ouest canadien.

Mgr Taché avait déjà manifesté un vif intérêt pour le fort Saint-Charles et ses glorieuses victimes, surtout à l'occasion de la découverte, en 1889, de la correspondance du P. Aulneau retrouvée dans sa famille en Vendée. Jusque là on ignorait à peu près tout de la vie de ce Père. On se disputait même l'orthographe de son nom. Garneau l'appelle *Arnaud* et le P. Pothier *Ono*. En compulsant les vieux manuscrits, les archivistes trouvèrent que son véritable nom est *Jean-Pierre Aulneau de la Touche*. Une traduction anglaise de la correspondance du héros et même du saint qu'elle révèle, a été publiée en 1893 par le R. P. A.-E. Jones, S. J., le gardien bien connu des pré-

cieuses archives du collège Sainte-Marie, à Montréal. Il est à désirer que le texte original français soit bientôt imprimé.

Mgr Langevin, qui avait hérité du culte de son prédécesseur pour les pionniers du pays, organisa, à ses propres frais, en 1902, une expédition pour découvrir, si possible, le site du fort Saint-Charles. Elle avait été préparée de longue date par une étude approfondie des mémoires de La Vérendrye et des lettres du P. Aulneau, de nombreux documents et de cartes où il était question de ce fort, ainsi que par celle de copieuses notes recueillies d'après la tradition orale. *Les Cloches* du 15 septembre 1902 contiennent un compte rendu détaillé de ce voyage, qui fut couronné de succès et au cours duquel fut fondée la *Société Historique de Saint-Boniface*.

En août 1905 Mgr Langevin organisa une deuxième expédition, sous les auspices de la *Société Historique*. Elle revêtit le caractère de pèlerinage. Elle ne se rendit qu'à l'Île au Massacre, où une chapelle fut construite et où le Saint Sacrifice fut offert plusieurs fois. Cf. *Les Cloches*, 15 septembre et 1er octobre 1905.

Une troisième expédition, encore présidée par Monseigneur, président de la *Société Historique*, se rendit au fort Saint-Charles en 1907 dans l'intention de procéder à des fouilles qui, l'année suivante, devaient livrer aux pieux et infatigables chercheurs les ossements des vingt et une victimes de l'Île au Massacre, que La Vérendrye avaient fait transporter et enterrer sous la chapelle du fort Saint-Charles. *Les Cloches* du 15 septembre 1907 contiennent le récit de la troisième expédition et celles du 15 septembre 1908 celui de la découverte elle-même, avec tous les détails et toutes les preuves que la critique historique la plus sévère puisse exiger. Ces ossements ont été apportés au collège de Saint-Boniface, où ils sont pieusement conservés dans deux grandes châsses en verre.

Au moment de l'expédition de 1908, Mgr Langevin se trouvait en Europe, mais il fut on ne peut plus heureux du succès qui couronnait ses travaux de plusieurs années et ceux des collaborateurs qui l'avaient si intelligemment secondé dans cette grande tâche. Il n'est que juste de reconnaître — ce que les comptes rendus cités déclarent du reste — que cette découverte, dont l'importance au point de vue catholique et français ne saurait échapper à personne, est due à son initiative et à l'entrain qu'il savait si bien mettre dans toute entreprise qui lui tenait au cœur.

La découverte effectuée, Monseigneur ne s'en tint pas là. Il fit arpenter le terrain et localiser d'une manière précise le site du fort Saint-Charles. Un plan très exact en fut dressé et l'on constata que l'endroit historique se trouve sur le lot 4 de la S. 24. T. 108, R. 34, à l'ouest du 5e méridien, dans le comté de Beltrami, Minnesota. Il y fit un pèlerinage en 1909 et conçut le projet d'acheter le terrain et d'y bâtir une chapelle. Il se munit d'une autorisation à cet effet de S. G. Mgr McGolrick, évêque de Duluth, dans le diocèse duquel se trouvait alors l'endroit. Il intéressa aussi S. G. Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul, à ses projets et il en reçut le plus cordial encouragement. Il fit un nouveau pèlerinage en 1910.

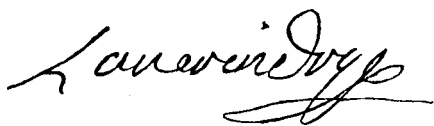
Les négociations de l'achat du site du fort durèrent cinq ans. Le prix qu'en réclamait d'abord le propriétaire était exagéré. Comme personne ne manifestait l'intention de se porter acquéreur de ce coin de terre perdu dans le Lac des Bois, il consentit, après ce délai, à accepter une offre raisonnable. Grande fut la joie de Monseigneur quand, en juin 1914, il put annoncer au public qu'il en avait enfin fait l'acquisition. Sa joie eût été plus complète si cette terre sacrée avait été en pays du Canada, comme sa position géographique le requiert logiquement. C'est là l'un des cas où l'Angleterre a fait bon marché du territoire canadien. Cette délimitation remonte à un arrangement de 1818.

Devenu possesseur du terrain — comprenant les lots 2, 3, 4, 5 et 6 de la section mentionnée ci-dessus et formant un total de 157 acres — Monseigneur voulut y retourner pour en prendre définitivement possession. Il organisa un nouveau pèlerinage et le vendredi, 17 juillet 1914, il eut la consolation d'offrir le Saint Sacrifice à l'endroit même où le P. Aulneau avait célébré sa dernière messe 178 ans auparavant et où ses restes, ceux de J.-B. de La Vérendrye et de leurs dix-neuf compagnons, victimes de la perfide cruauté des Sioux, avaient reposé pendant 172 ans. Ce fut un événement solennel rempli de souvenirs historiques, qu'il fit ressortir dans une allocution saisissante d'intérêt. Il rappela que le fort Saint-Charles se trouve sur la frontière des deux grands pays, les États-Unis et le Canada, comme pour marquer que l'œuvre de l'évangélisation des Jésuites français s'étendait à toute l'Amérique du Nord. Depuis ce temps, ajouta-t-il,

le pays a changé plusieurs fois de drapeau, mais l'œuvre de Dieu domine les vicissitudes du temps et de la politique humaine.

Ce fut la dernière visite et le dernier pèlerinage du grand archevêque au fort Saint-Charles. Il y marqua la place d'une chapelle qui n'a pas encore été construite. Comme le diocèse de Duluth a été divisé en 1910, il demanda à S. G. Mgr Corbett, évêque du nouveau diocèse de Crookston, — dans lequel se trouve maintenant le site du fort — la permission d'y ériger cette chapelle de pèlerinage, permission qui fut gracieusement accordée.

Souhaitons, en terminant, que ce dernier vœu de Mgr Langevin se réalise pleinement et que la terre sacrée du fort Saint-Charles, ainsi que celle de l'Île du Massacre qui a bu le sang de ces martyrs de l'évangélisation catholique et de la civilisation française, deviennent bientôt des lieux de pèlerinage aussi fréquentés que peut le permettre leur situation dans des régions encore inhabitées et presque inexplorees.



Autographe de La Vérendrye, découvreur de l'Ouest canadien et constructeur du fort Saint-Charles.

HOTELLERIE DE LA TRAPPE DE SAINT-NORBERT

La belle hôtellerie que les RR. PP. Trappistes de Saint-Norbert ont construite près de leur monastère, pour remplacer l'ancienne consumée par le feu, est maintenant terminée. C'est un bel édifice à trois étages, avec soubassement, mesurant 100 pieds de long par 32 de large. Il contient une quarantaine de chambres destinées surtout à recevoir des retraitants. C'est là que pour la première fois les élèves finissants du collège de Saint-Boniface viennent de faire leur retraite de décision. C'est là première retraite fermée collective. Nous souhaitons vivement qu'elle soit suivie de nombreuses autres. L'endroit est à proximité de la ville. La voie ferrée et le tramway y conduisent. Les bons Pères Trappistes, dont l'hospitalité est bien connue, ne demandent

pas mieux que d'y recevoir de nombreux retraitants. C'est pour cela que, sur les conseils du regretté Mgr Langevin, qui désirait vivement voir l'œuvre des retraites fermées s'établir dans le diocèse, ils ont construit si spacieusement et de d'une manière si confortable.

LA VERTU DIVINE DE LA COMMUNION

Dans l'affaiblissement général de la piété on ne peut concevoir de remède plus efficace pour guérir la langueur des âmes, que la pratique de la communion fréquente. C'est là le chemin le plus court, pour procurer le salut de chaque homme en particulier, aussi bien que celui de la société.

PIE X.

COMMUNION PENDANT LES QUARANTE-HEURES

DE LA *Semaine Religieuse* DE MONTRÉAL.

Ne faut-il pas, pour gagner l'indulgence des Quarante-Heures, communier dans l'église même de l'exposition ?

Nullement. On peut, en vue de cette indulgence plénière, faire la sainte communion en n'importe quelle église ou chapelle, ou à la maison, et non nécessairement devant le Saint-Sacrement exposé. C'est un principe général que, pour le gain des indulgences, on ne doit considérer comme absolument nécessaires que les conditions qui sont clairement exprimées dans l'acte de concession de cette indulgence. Or cette concession exige bien la *confession*, la *communion* et une *visite* au Saint-Sacrement exposé pendant laquelle on fait quelques *prières aux intentions du pape*. Mais elle n'exige pas que l'on communie dans l'église où se fait l'exposition. Par conséquent on est libre de communier où l'on veut, comme de se confesser où l'on veut et à qui l'on veut.

DING ! DANG ! DONG !

— Un marconigramme adressé à Mgr Dugas le 25 avril annonçait que S. G. Mgr l'Archevêque et ses deux compagnons de voyage, l'honorable Juge L.-A. Prud'homme et M. l'abbé J.-H. Prud'homme, devaient arriver à New York le lendemain.

— S. G. Mgr Breynat, O. M. I., vicaire apostolique du Mackensie, est passé à Saint-Boniface le 13 avril en route pour Ottawa.

— S. G. Mgr Charlebois, O. M. I., vicaire apostolique du Keewatin, a quitté l'Hôtel-Dieu de Montréal le 22 avril pour aller compléter sa convalescence à Verchères dans sa famille. Sa Grandeur se porta beaucoup mieux.

— Le 21 février la ville de Valladolid a célébré le troisième centenaire de la mort du vénérable P. Alphonse Rodriguez, S. J., l'auteur du traité de *La Perfection Chrétienne*. A l'issue d'une messe solennelle de requiem, le maire a dévoilé une tablette de marbre placée sur la maison où naquit le grand auteur ascétique, qui est en même temps l'un des célèbres classiques espagnols. Son traité de *La Perfection Chrétienne*, l'ouvrage le plus goûté et peut être encore le meilleur en son genre, a été traduit en vingt-deux langues.

— Il y a dans la Saskatchewan 20 écoles séparées catholiques et 3 écoles séparées protestantes. Toutes les autres écoles sont des écoles publiques. Dans un certain nombre de centres catholiques les commissaires sont catholiques et tirent le meilleur parti possible de l'école publique, où, d'après la loi, jusqu'à trois heures et demie de l'après-midi l'enseignement doit être neutre, comme du reste dans les écoles séparées. Ces écoles sont appelées *séparées* parce qu'elles sont sous le contrôle d'une commission scolaire séparée représentant la minorité catholique ou protestante, selon le cas. Il en est ainsi dans l'Alberta.

— Les Saintes Huiles du diocèse, en l'absence de S. G. Mgr l'Archevêque, ont été bénies à Régina. M. l'abbé E. Tétreau, économiste de l'archevêché, est allé à Régina pour la circonstance.

— Les membres du cercle La Vérendrye, de l'A. C. J. C., ont gardé le Saint-Sacrement pendant la nuit du Jeudi Saint.

— La ville de Saint-Boniface a été cette année inondée comme au temps des grandes inondations du passé par le débordement de la rivière Rouge. Il n'y avait pas eu d'inondation depuis 1904.

R. I. P.

— R. P. Oscar Kronen, M. S., décédé à Estevan, Sask., diocèse de Régina, le 14 avril et inhumé à Forget. Le défunt, âgé de 43 ans, était d'origine suisse et travaillait dans les missions de l'Ouest depuis onze ans. S. G. Mgr Mathieu a présidé ses funérailles. Sa connaissance des langues française, anglaise et allemande, en faisait un ouvrier évangélique précieux.

— Rde Sœur Ste-Thérèse, (Anna Gauthier), des Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I., décédée à Cross Lake le 31 mars.

— Mme Beaudry mère de M. l'abbé Deslandes, directeur du Petit Séminaire, et belle-mère de M. l'abbé Beaudry, curé de Thibaultville, décédée à St-Dominique, Qué.